

Bulletin Municipal



Mairie de
CETON
COMMUNE DU PERCHE



2024



Le Mot du Maire

Chères Cetonnaises, Chers Cetonnais,

L'année 2023 n'a pas été avare en événements inattendus et en situations difficiles.

Suite à la démission de l'ancien maire, le conseil municipal m'a élu en juin. J'ai souhaité garder les trois adjoints en place et renforcer l'équipe avec deux nouvelles personnes.

Les projets pour la fin du mandat sont nombreux.

Tout d'abord, les travaux du restaurant devraient démarrer en 2024.

Le déplacement de la boucherie et l'agrandissement du bar sont à l'étude.

Le diagnostic de la station d'épuration construite en 1979 a conclu au remplacement de l'existante par une nouvelle juste à côté. L'électricité de l'église nécessite une rénovation complète.

Autre point sensible pour la population et les commerçants, le distributeur automatique de billets du Crédit Agricole ; la négociation est en cours pour le garder.

L'enfouissement des réseaux électriques et téléphone rue de la Barre sont également à l'étude ainsi que la rénovation des trottoirs dans plusieurs rues.

L'équipe municipale est mobilisée pour la réussite de ces projets.

Je terminerai en vous priant de bien vouloir accepter mes vœux de réussite, de santé et de bonheur pour vous et vos familles pour 2024 ainsi que ceux du personnel et du conseil municipal.

Le Maire, André BESNIER



Sommaire

- 04 Équipe Municipale
- 05 Les Compétences de La Commune
- 06 Finances de La Commune
- 07 Vie Communale
- 18 Espace d'Expression
- 19 À la Rencontre de Nos Commerçants & Artisans
- 24 Vie Associative
- 36 Nos Joies et Nos Peines De l'année
- 37 Infos Pratiques
- 39 Numéros Utiles
- 41 Calendrier des Manifestations

ÉQUIPE MUNICIPALE

UN CONSEIL MUNICIPAL, À VOTRE SERVICE !



André BESNIER
maire



Laurence LEPROUST
1^{ère} adjointe



Guy VOLLET
2^{ème} adjoint



Françoise NION
3^{ème} adjointe



Stanislas LEPIC
4^{ème} adjoint



Agnès JANDOT
5^{ème} adjointe



Philippe RAGOT
conseiller



Brigitte LAURENT
conseillère



Maryse CHALOIS
conseillère



Joël VOISIN
conseiller



Patrick COLELLA
conseiller



Billy PASQUIER
conseiller



Sophie GOHON
conseillère



Laura BUAILLON
conseillère



Frédéric NAUDON
conseiller



Françoise MANIERE
conseillère



Wilfrid BARBET
conseiller



Philippe VOLCKER
conseiller

L'équipe municipale

SERVICE TECHNIQUE

Jean-Noël BARRÉ
Cyril CISSÉ
Jérémy FOUILLET
Nicolas GUILLEMIN
Jonathan PITOT

SECRETAIRE DE MAIRIE

Virginie THOMAS

SERVICE ADMINISTRATIF

Véronique BRIÈRE
Roselyne CHAUVIN
Mélanie MERCIER

RESTAURATION SCOLAIRE

Évelyne CISSÉ

ENTRETIEN DES LOCAUX COMMUNAUX, DES CLASSES DE L'ÉCOLE ET RESTAURANT SCOLAIRE

Catherine BARBET

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNE

QU'EST-CE QU'UNE COMPÉTENCE ?

Chaque collectivité est dotée d'un ensemble de compétences qui leur permet d'intervenir de façon générale sur les affaires qui leur sont propres.

Compétences de la Communauté de communes (CDC) des Collines du Perche normand

- École
- Centre de loisirs
- Piscine intercommunale
- Pôle santé
- Développement économique
- Tourisme
- Voirie (voies communales)
- Service public de l'assainissement non collectif
- Ordures ménagères

Compétences de la commune de Ceton

- Restaurant scolaire
- Base de loisirs
- Bibliothèque
- Centre communal d'action sociale (CCAS)
- Assainissement collectif
- Chemins ruraux

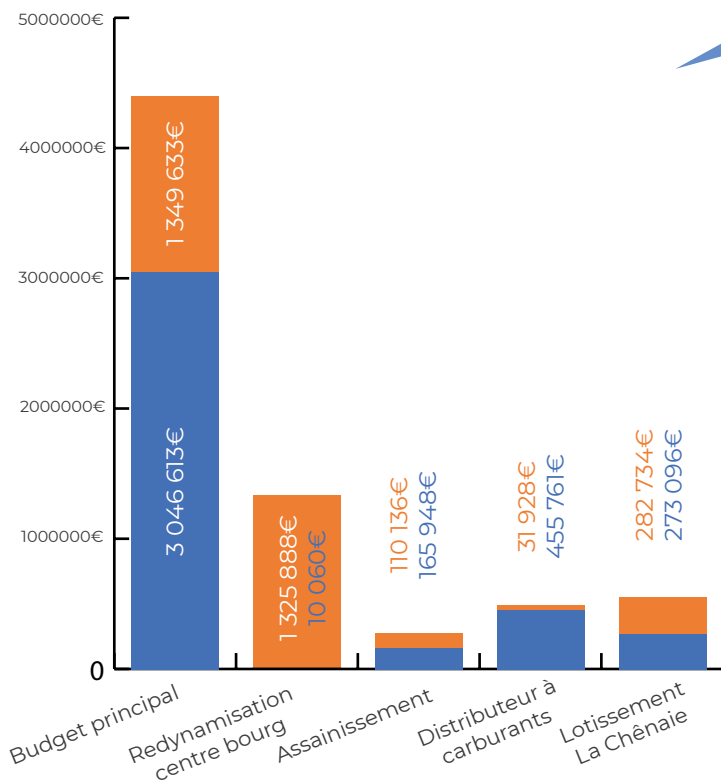
Autres Compétences

- Eau potable : Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable
- Routes départementales : Conseil départemental
- Maison d'assistantes maternelles (MAM) : association



FINANCES DE LA COMMUNE

Vision des 5 budgets 2023 de la commune de Ceton



Comment lire ce graphique ?

- Un budget comporte deux sections distinctes. La première, appelée **section de fonctionnement** (en bleu), regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement de la mairie (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, d'intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) et les recettes que la collectivité peut percevoir (dotations de l'État, impôts et taxes...)
- La deuxième, appelée **section d'investissement** (en orange) comporte en dépenses (le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la commune) et en recettes (les emprunts, les dotations et subventions de l'État) le total des recettes doit être égal à celui des dépenses.

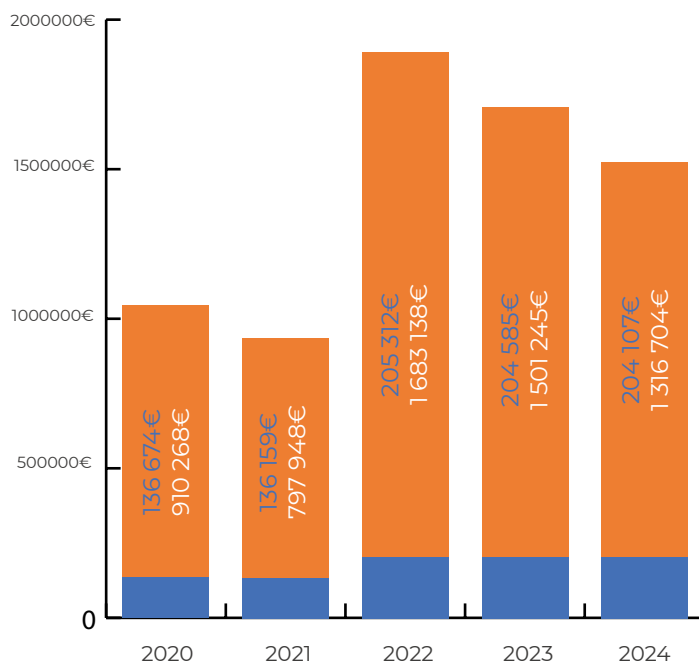
Comment lire ce graphique ?

L'endettement de la commune s'évalue en fonction de deux critères :

- **L'encours de la dette** (le capital total restant dû aux banques en orange),
- **L'annuité de la dette (les échéances)** = les intérêts d'emprunts annuels + capital à rembourser en bleu)

Comme annoncé dans les précédents bulletins municipaux, la commune a souscrit un emprunt en 2022 en vue de la redynamisation du centre bourg. Projet d'envergure avec le rachat de locaux, des travaux de réaménagement et de mises aux normes. Sont concernés par ce projet, le restaurant Le Lion d'Or, le déménagement de la boucherie à la place de l'ancien bar L'Univers et l'agrandissement du bar tabac La Civette. La situation financière de Ceton est saine avec une charge de remboursement stable sans augmentation de la part communale des impôts locaux. Vos élus ont à cœur de gérer avec rigueur les ressources municipales.

Capital restant dû et annuités de la dette de Ceton





DES AMÉNAGEMENTS DANS LA COMMUNE

L'équipe municipale continue son travail d'amélioration du cadre de vie. Vous noterez des aménagements nouveaux dans la commune. Ainsi, la mise en place d'une boîte à livres, financée par la CDC à proximité du pôle santé à disposition de tous pour y déposer ou emprunter des livres en bon état. L'équipe municipale favorise également les mobilités douces. Pour se faire, des portes-vélos ont été installés à différents endroits de la commune (mairie, église, maison Arts et Loisirs,...) par les agents communaux.

Nous sommes conscients que l'aménagement du centre bourg est long et fastidieux. La hausse du coût des travaux, les normes réglementaires et les options architecturales ralentissent la rénovation du restaurant *Le Lion d'Or*.

Le transfert de la boucherie-charcuterie *Julien Blot* à la place de l'ancien *Bar L'Univers* et l'agrandissement du bar-tabac *La Civette* sont à l'étude, portés par une volonté municipale de maintenir une offre de commerces locale de qualité.



Un des porte-vélos



La boîte à livres

VIE COMMUNALE

DES NOUVELLES DU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

L'équipe municipale est en discussion avec la Caisse Régionale de Normandie du Crédit Agricole pour le maintien du distributeur automatique de billets (DAB), service indispensable aux habitants avec le soutien de nos commerçants.

Toujours fonctionnel mais nécessitant des investissements en termes d'aménagement et de sécurisation, différentes options sont étudiées.

Nous reviendrons vers vous une fois les décisions actées.

D'ici là, continuons à utiliser ce service local.



*Le distributeur automatique de billets
13 Rue de l'Église*

EN 2024,

AVEZ VOUS ENVIE DE :

- > Pimenter votre vie ?
- > Reprendre une activité sportive encadrée par une équipe compétente ?
- > Vous découvrir de nouveaux talents ?
- > Dépasser vos limites ?
- > Intégrer une équipe familiale, chaleureuse et dynamique, soutenue par la population ?
- > Participer activement à la solidarité nationale ?
- > Mettre en avant vos compétences et faire grandir notre organisation ?

Alors, nous vous offrons la possibilité de réaliser ces rêves à CETON, à seulement quelques minutes de chez vous.

REJOIGNEZ l'équipe des sapeurs-pompiers !!!

Contacts :

Lt JC GOHON 06 33 80 53 55

ou vos Super Héros près de chez vous.



**DÉCOUVREZ NOS MOMENTS FORTS
DE 2023 PAGE 27**

VIE COMMUNALE

DISTRIBUTEUR A CARBURANTS



N'oubliez pas !

Au lieu-dit L'Ermitage à côté de l'entreprise Papillon, la petite station communale apporte un service de proximité aux cetonnais avec la distribution de gasoil et d'essence E5 24h/24h. La mairie s'attache à proposer des prix les plus compétitifs possibles en cette période de hausse de coût.

Un système de badge pour les entreprises permet une facturation mensuelle avec ventilation de la TVA (renseignements disponibles à la mairie). Enfin, vous avez noté qu'un remplissage plus rapide pour les utilitaires est possible à l'aide du bouton poussoir sur la face du pistolet.

PARCELLES À VENDRE

Pour rappel, 20 parcelles viabilisées au lotissement communal « *La Chênaie* », allant de 450 à 850 m², sont disponibles à la vente. Le choix du constructeur est libre. Renseignements en mairie.

En 2023, en compensation de la forte hausse du coût des matériaux, le conseil municipal avait décidé de baisser le prix d'achat soit **22,61€/m² TTC**. Par ailleurs, le conseil municipal a renoncé à la part communale de la taxe d'aménagement qui s'applique aux travaux de construction et d'agrandissements privés, industriels ou commerciaux ayant lieu sur la commune. Cette taxe pourrait s'appliquer à tous les propriétaires qui effectuent des travaux de construction, d'agrandissements privés, industriels ou commerciaux.

Les élus sont attentifs au bien-être et à l'installation de leurs concitoyens !



VIE COMMUNALE

LE BUS DES FAMILLES A CETON DU 2 AU 26 AVRIL 2024

Le bus des familles de l'UDAF de l'Orne (Union Départementale des Associations Familiales), continue son périple à travers notre département. Il sera bientôt à Ceton en avril prochain. A son bord, deux animatrices chargées de mettre en place des animations qui correspondent aux demandes et besoins des habitants de Ceton. Peut-être les avez-vous déjà rencontrées le 20 octobre dernier habillées de leur T-shirt rouge floqué d'un point d'interrogation ?

Ce jour-là, accompagnées de professionnels de la Communauté de Communes des Collines du Perche, elles sont venues vous questionner : « A Ceton, j'ai envie de... ». Environ 70 personnes ont été rencontrées (parents, ainés, habitants, enfants...). Riches de vos idées, il leur reste maintenant à construire avec tous les partenaires du territoire mais aussi avec vous le programme des animations à venir. Ce bus est, en effet, un outil qui permet de faire émerger des projets, mettre en lumière ce qui existe sur le territoire, faciliter les solidarités, les échanges entre générations...

Alors, si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à contacter Elisabeth, l'animatrice (06 81 12 77 19)



VIE COMMUNALE

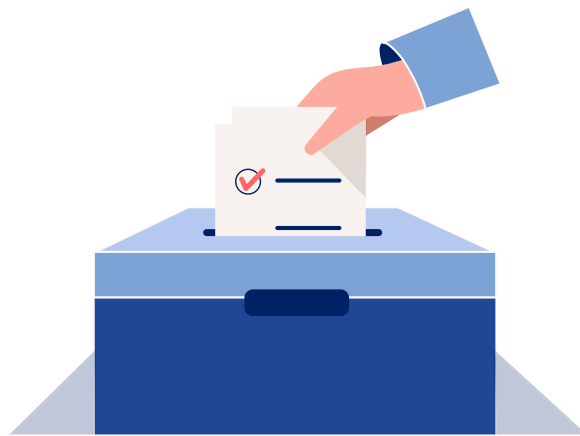
INSCRIPTION LISTES ELECTORALES

MODE D'EMPLOI :

Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous avez la possibilité de le faire en ligne sur le site service-public.fr ou en mairie, muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.

En cas de changement d'adresse sur la commune, n'oubliez pas de nous rapporter un justificatif de domicile afin de pouvoir recevoir la carte électorale à votre nouvelle adresse.

A noter, les élections européennes auront lieu le [9 juin 2024](#).



EHPAD SAINTE VENISSE

Cet établissement pour personnes âgées dépendantes peut accueillir 93 personnes ; il est géré par le CCAS de la commune.

A proximité, plusieurs résidences autonomes type studio et F1 offrent une indépendance à leurs locataires tout en leur proposant certains services sur demandes (restauration par exemple). Ils disposent aussi d'un BIP de nuit pour appel d'urgence.

La direction est assurée par Monsieur Mathieu Barbier , en collaboration avec l'infirmière cadre Madame Emilie Daigneau. L'établissement compte 74 salariés, dont 3 infirmières et 25 aides-soignants. Une nouvelle diététicienne est présente 1 journée par semaine. Nous lui souhaitons la bienvenue ! Des animations régulières sont proposées : gymnastique, accordéon, médiation animale, barbecue, atelier lecture. Atelier mémoire, travaux manuels...

VIE COMMUNALE

POLE SANTÉ

C'est un projet multi sites, (Ceton, Val-au-Perche, St Germain de la Coudre et Bellême) porté par la Communauté de Communes qui permet le regroupement des professionnels de santé :

Médecin généraliste

Georges MEURIC

Tél. : 02 37 29 77 04

Kinésithérapeute

Valérie BONNEMENT-GILLOT

Tél. : 02 37 81 27 70

Cabinet de soins infirmiers

Tél. : 02 37 49 61 63

Diététicienne

Alizée PAGEAUD rdv le jeudi après-midi

Tél. : 07 70 47 81 21

Ostéopathe

Lauryne AUDEBERT

Tél. : 06 35 20 32 80 ou sur Doctolib

Ostéopathe

Évan SURGRANES

Tél. : 06 80 36 71 98 ou sur Doctolib



Le pôle Santé

***Les rendez-vous sont à prendre
directement auprès de chaque professionnel***

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est présidé par le maire. Le conseil d'administration est constitué à parts égales d'élus du conseil municipal et de personnes impliquées dans des associations à caractère social ou caritatif.

Le CCAS peut être sollicité pour aider les habitants, soit financièrement, soit en apportant une aide alimentaire de façon ponctuelle et après étude du dossier. Le CCAS peut accompagner les personnes isolées ou âgées ou souffrant de handicap.

Les personnes seules qui souhaitent de l'aide doivent prendre contact avec la mairie, notamment en période de grand froid, de neige et de canicule (tenue d'un registre à jour).

VIE COMMUNALE

ÉCOLE JEAN MOULIN

Pour rappel, l'école relève de la compétence de la Communauté de Communes.

En juin 2023, un triathlon (course à pied + vélo + natation) rassemblant tous les élèves des classes primaires de la CDC a été organisé sur la base de loisirs de Ceton.

Les enfants ont découvert la compétition par équipe. Ce challenge leur a permis de prendre conscience des bienfaits de l'entraide, solidarité, respect et tolérance...



Jeu de cour

Pour l'année 2024 de nombreux projets sont en cours notamment une classe de neige prochainement.

L'établissement compte 103 élèves qui se répartissent en 5 classes.

La direction est assurée par Madame Mélanie Ringuenet

Horaires

Le matin : 8h45 – 12 h

L'après-midi : 13h30 – 16h15.

Aide aux devoirs : les lundi et jeudi de 16h15 à 17h15

Garderie : à partir de 7 h et jusqu'à 18h15

VIE COMMUNALE

RESTAURANT SCOLAIRE

Les enfants de l'école ainsi que les enfants accueillis au centre de loisirs peuvent déjeuner au restaurant scolaire. Ce service est géré par la commune. Chaque jour environ 80 repas sont préparés dans la cuisine centrale de l'EHPAD Sainte Venisse située à quelques mètres.

L'approvisionnement des denrées se fait le plus possible en circuits courts et en produits frais. La commune en partenariat avec l'EPHAD vient de finaliser un PAR (Projet Alimentaire de Référence) avec MIL Perche (Marché d'Interêt Local) et le Parc Naturel visant à augmenter les protéines végétales et ainsi répondre à la loi EGALIM. Les menus sont soumis et validés par une diététicienne afin de respecter l'équilibre alimentaire.

Les inscriptions se font obligatoirement en mairie la semaine précédente (ou en début d'année); De même toute absence non déclarée au plus tard le vendredi soir précédent ne pourra pas être prise en compte, le repas sera facturé sauf si présentation d'un certificat médical.

ACCUEIL DE LOISIRS À CETON – Enfants de 3 à 12 ans –

Les enfants sont accueillis les mercredis ainsi que les vacances scolaires à la Maison des Arts et Loisirs – Rue du Ruisseau – à CETON de 7h30 à 18h30.

Des activités variées et adaptées selon leur âge leur sont proposées. (piscine, randonnée, poterie, peinture, cuisine, cinéma...). L'accueil se fait sur [inscriptions](#) au siège de la Communauté des Communes, 3 Rue de la Cidrerie, 61260 Val-au-Perche du [mardi au vendredi](#) ou sur site www.perchenormand.fr.

Les tarifs comprennent les activités et sorties et sont établis suivant une grille selon le quotient familial.

Différentes options sont proposées :

- **Matin et ou après-midi ;**
- **Avec ou sans repas ;**
- **Occasionnellement** ou régulièrement selon le besoin des familles.



VIE COMMUNALE

Bibliothèque Municipale – 22 résidence du Ruisseau –

Comme les années précédentes, l'équipe « bénévole » se dévoue toujours autant pour accueillir le public chaque semaine, aux heures d'ouverture. Elle reçoit les nounous avec leurs petits, les différentes classes de l'école cetonnaise, tous les mois. On propose également le portage de livres chez les personnes ne pouvant pas se déplacer, ainsi qu'aux maisons de retraite Sainte Venisse et Neyret. De nombreux livres ont été achetés tout le long de l'année, puisqu'un budget communal est alloué pour cela. Il y a aussi deux échanges par an, effectués avec la Médiathèque Départementale de l'Orne. Près de 350 documents sont échangés (romans, documentaires, livres à gros caractères, biographies, mangas, BD, jeux, CD et DVD...)

En juin dernier, des ateliers créatifs (couture, points à compter, peinture sur soie, perles diamants, tableaux, dentelles aux fuseaux, décorations florales...) ont été présentés à la bibliothèque par des spécialistes expliquant leur savoir-faire. De nombreuses personnes sont venues regarder, discuter, découvrir...

Lors de la journée « jus de pomme » organisée par l'association Festi'Perche, l'équipe a présenté des livres, des poèmes et des recettes sur le thème de la pomme.

Nos projets :

Cette année, on a un projet d'un concours de gâteaux pour les enfants. La date reste à déterminer. On espère une grande participation des enfants.

En juin, une exposition sur la libération de la guerre 39/45 sera installée, en partenariat avec Festi'Perche qui organise un grand week-end fin juin concernant la libération de Ceton et ses environs.

L'inscription est gratuite pour tous, n'hésitez pas à venir regarder, lire, emprunter.

Les bénévoles seront ravis de vous recevoir. Un grand MERCI à eux.



Horaires d'ouvertures

Mardi et jeudi de 15h à 17 h / Mercredi et samedi de 16h à 18h
22 rue du Ruisseau - Tel : 02 37 29 71 03



SICTOM



TRIONS ! RECYCLONS

Des changements cette année dans la collecte des déchets. Chaque foyer aura un bac jaune de tri individuel (ou en point de regroupement) afin de trier ses papiers et emballages (hors verre) au plus près de son domicile.

En conséquence, les bacs noirs (ordures ménagères) seront collectés une semaine sur deux, en alternance avec les bacs jaunes.

Pour rappel bacs jaunes :

Les emballages doivent être déposés en vrac, directement dans le bac, sans sac autour, et sans être imbriqués. Ils doivent être vidés de leur contenu, mais n'ont pas besoin d'être lavés. Les grands cartons bruns doivent être apportés en déchèterie. Les colonnes à emballages dans le bourg seront conservées.

Pour rappel bacs noirs :

Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs fermés à l'intérieur des bacs noirs. Aucun sac ne doit être déposé au sol.

Merci de reprendre rapidement vos bacs après le passage du camion.

Retrouvez la localisation des points tri sur : www.sictom-nogentlerotrou.fr



Les bonnes pratiques



VIE COMMUNALE

PARC RÉGIONAL DU PERCHE



Mesures agro-environnementales climatiques et projet alimentaire de territoire, le Parc se mobilise pour **l'avenir dans le Perche**.

Le Parc naturel régional du Perche est l'opérateur spécifique des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Issues de la politique agricole commune, les MAEC doivent répondre aux enjeux environnementaux actuels : lutte contre le changement climatique et préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité et des sols. Le Parc accompagne les agriculteurs qui souhaitent se diriger vers le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale.

Cent agriculteurs se sont engagés en 2023 avec le Parc pour des demandes qui s'élèvent au total à près de 3,92 millions d'euros pour 5 ans (avant instruction des dossiers). Concernant la gestion des ressources en eau sur le territoire, cinq communautés de communes ont décidé de faire appel au Parc pour sa compétence en Gestion des milieux aquatiques (GEMA) afin de répondre aux enjeux qui visent à atteindre le « bon état des masses d'eau ».

La création d'un écosystème favorable à des projets agricoles en transition ne serait pas complet sans y associer la dimension agroalimentaire permettant de trouver des débouchés sur le territoire. Avec le Projet alimentaire de territoire (PAT), le Parc rapproche producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales, associations et consommateurs. Il a également mis en place un Réseau d'accueil de nouveaux actifs agricoles et agroalimentaires du Perche (RAAP)*. Grâce à ce réseau, les porteurs de projets trouvent un appui technique pour des questions de financement, de recherche foncier, de conformité réglementaire, de structuration de leur activité, d'appui à la méthodologie ou de réalisation d'étude de marché.

Contact :
jean-loup.vial@parc-naturel-perche.fr
02 33 85 36 36



Infos +

www.parc-naturel-perche.fr/des-maec-pour-le-perche

www.parc-naturel-perche.fr/gema-la-competence-en-eau-monte-au-parc

www.parc-naturel-perche.fr/raap

LA LISTE D'OPPOSITION CETON CHANGE DE TON

Quel rôle peut jouer une liste d'opposition au sein du conseil municipal ?

Cette question, nous la posions déjà dans le bulletin municipal de 2022. Ensuite dans le bulletin de 2023, nous exposons un des projets que nous faisons au conseil municipal.

Le bouleversement déclenché par le départ inattendu du maire en mai 2023 et l'élection du nouveau maire nous faisaient espérer, et nous l'espérons encore, que les choses pourraient changer... Mais pour l'instant peu de signes positifs !

Par exemple : Malgré notre demande, le traitement du problème posé par la fermeture de l'agence du Crédit Agricole et de son distributeur n'est pas abordé en conseil municipal. Les documents très flous et approximatifs fournis par le Crédit Agricole ne sont pas transmis au conseil municipal. Les négociations avec la banque sont menées par les adjoints et le nouveau maire sans consultation du conseil municipal. Le sujet ne sera abordé que tardivement au conseil municipal du 22 septembre 2023... Mais seulement en questions diverses ... Sans vote !

Le mode de scrutin des élections municipales dans notre village permet à la liste arrivée en tête de récupérer les 10 premiers sièges, seuls les 9 autres sont répartis à la proportionnelle. Nous pensons que le pouvoir exécutif (c'est à dire le maire et les adjoints) a une équipe suffisamment nombreuse derrière lui. Malgré notre unique représentant au conseil municipal, notre rôle reste d'avoir un regard différent et critique sur la politique choisie par la majorité. Ce rôle est très important pour la Démocratie. Pour autant, nous n'en restons pas moins une Force de Propositions !

Pour vous en rendre compte, n'hésitez pas à consulter notre site.
C'est Gratuit !

www.cetonchangedetonblogspot.fr

Contact :
Philippe Volcker 02 37 29 78 76 et
Christine Juy 02 37 37 84 62

A LA RENCONTRE DE NOS COMMERCANTS ET ARTISANS



RENCONTRE AVEC GILLES BRULÉ, ÉLECTRICIEN

Qui n'a pas déjà croisé Gilles Brulé à Ceton ? Au volant de son utilitaire sérigraphié à son entreprise d'électricité ou au guidon de sa moto custom Triumph ! Natif de Saint Ulphace, il grandit dans la commune si bien qu'il est intarissable sur le Ceton d'antan. Après s'être essayé à la peinture en bâtiment mais qu'il quitte rapidement, il traverse mille vies professionnelles. Remarqué pour ses talents manuels en particulier pour ses capacités en travail du bois, il bifurque néanmoins en 2000 dans la branche électricité à la faveur d'une reconversion aux Etablissements Michel Briand spécialisés en électricité industrielle tout en intervenant parfois en électricité du bâtiment.

En 2011, voulant voler de ses propres ailes, il crée sa micro-entreprise d'électricité et face à une demande croissante, il bascule quelques années plus tard en entreprise individuelle. Installations électriques, dépannages et même plomberie, il couvre une large palette de besoins au service **des particuliers, entreprises et collectivités**. Ce jeune homme de 59 ans a une « gouaille » contagieuse qu'il partage avec Anita, son épouse, où la valeur travail n'est pas un concept mais une réalité.

Dépêchez-vous de faire appel à ses services parce que l'heure de la retraite semble approcher. **Mais rassurez-vous, il fourmille de projets pour mettre à profit ses dons de réparateur si ses 3 fils, son petit-fils et ses balades à moto lui en laissent le loisir.**



Gilles Brulé, à votre service pour vos installations électriques et dépannages

A LA RENCONTRE DE NOS COMMERCANTS ET ARTISANS

SARL PASQUIER-SOUCHAY, UNE HISTOIRE DE FAMILLE, RENCONTRE AVEC RAPHAËL

Crée en 1978 par Raoul Pasquier, l'entreprise de peinture est bien connue des cetonnais. C'est en 2005 que **Raphaël Souchay** rejoint la structure, après un parcours atypique commencé par des études agricoles pour finalement terminer par un CAP de peintre. Il pilote l'entreprise qui compte plusieurs ouvriers depuis 2009, en binôme avec sa maman Véronique, qui s'occupe de la gestion et de la comptabilité.

Les activités de la SARL sont variées, principalement des travaux de rénovation, de la pose de revêtements de sol jusqu'au ravalement de façade en passant par la peinture sur toutes sortes de support (bois, aluminium, fer, PVC). Les clients de Raphaël sont majoritairement des particuliers. Son travail est en constante évolution.

« Les tendances évoluent – hier « le gris taupe » aujourd'hui le « clair » pour les peintures – les produits changent, plus faciles à utiliser et moins polluants (désormais les peintures sont à l'eau et labellisées), mais le savoir-faire reste ! »

Raphaël est un passionné. Il aime le travail bien fait et veut avant tout que son client soit satisfait. Sa plus grande fierté est d'avoir réalisé la réfection du Foyer rural de Ceton. Il doit bientôt travailler sur la rénovation du cinéma de Val-au-Perche. Les projets ne manquent pas.

Raphael Souchay aux commandes avec Véronique Souchay à la gestion



Un foyer rural resplendissant

A LA RENCONTRE DE NOS COMMERCANTS ET ARTISANS

RENCONTRE AVEC JULIEN CARRÉ, GARAGE DE LA MAROISSE

Après avoir eu différents diplômes (CAP – BEP - BAC Pro en mécanique auto et CAP en carrosserie), Julien CARRE a toujours pris plaisir à exercer cette profession, depuis plus de vingt ans, maintenant.

Ayant l'expérience et suite au départ à la retraite de son patron, **le 14 Novembre 2018**, Julien a donc repris le garage sous le nom de « SARL Garage de la Maroisse ». La société compte actuellement un salarié mécanicien, deux secrétaires-comptables en mi-temps et deux apprentis (l'un en Bac Pro 2^{ème} année et l'autre en CAP mécanicien 2^{ème} année).

Depuis septembre dernier, le garage a déménagé sur la zone industrielle des Champs de la Barre. Ce choix a été effectué pour avoir un plus grand espace et des meilleures conditions de travail pour toute l'équipe. « *Mais des aménagements restent à faire* » d'après Julien.

C'est une personne passionnée par sa profession qui aime rendre service aux gens et ce à moindre coût.

Julien remercie tous ces clients de leur fidélité, en particulier, les commerçants, artisans et la municipalité de Ceton.



Un nouvel emplacement dans la ZI des Champs de la Barre



Nouvelle Adresse

SARL GARAGE DE LA MAROISSE
ZI des champs de la Barre - 61260 CETON
Tél : 02 37 29 70 06

A LA RENCONTRE DE NOS COMMERCANTS ET ARTISANS

RENCONTRE AVEC SYLVIE LE BOUFFAU, LES AMBULANCES CETONNAISES

Si vous avez l'occasion de passer au bureau des Ambulances Cetonnaises, 7 rue de la maroisse, vous serez éblouis par la propreté et l'état neuf des 4 véhicules stationnés impeccablement en épi. Et quand la propriétaire de l'entreprise, Sylvie Le Bouffau, évoque les **100 000 km annuels** effectués par véhicule à l'année, vous vous dites que nous ne roulons pas sur les mêmes routes !

Native de Deauville, elle s'installe au Theil sur Huisne en 1988 après un détour de 4 ans à Cannes. Puis, elle a l'opportunité de reprendre les Ambulances Cetonnaises en 1996, c'est dire si les cetonnais la connaissent depuis le temps !

Forte de 3 salariés fidèles depuis des années, l'entreprise a pour activité la prise en charge des patients de leur domicile aux hôpitaux, consultations et autres rdv médicaux. Diplômés et (re)formés régulièrement, les chauffeurs ont des compétences particulières où outre l'aspect sanitaire, l'humain prime. Sylvie nous précise qu'elle et son équipe font une prise en charge de mobilité complète même parfois jusqu'au traitement administratif du rdv si bien que des liens étroits se forment avec leurs patients. Elle profite de notre échange pour remercier ses salariés pour leur dévouement au service de la bonne marche de l'entreprise et pour le bien être des personnes transportées.

Si vous avez des questions sur l'emplacement d'un centre de soin ou d'un médecin, elle est incollable sur la géographie médicale de la région et même très au-delà puisqu'une fois, le traitement d'une pathologie très particulière d'un patient l'a emmenée jusqu'à...Marseille ! **Et quand Sylvie n'est pas au volant ou au bureau pour la gestion, vous la croiserez peut-être au loto ou aux soirées dansantes des associations cetonnaises, ses autres passions.**



Sylvie LE BOUFFAU avec ses véhicules

A LA RENCONTRE DE NOS COMMERCANTS ET ARTISANS

RENCONTRE AVEC ALAIN MANIÈRE, CARRELEUR



Après 11 ans d'expérience comme salarié carreleur, Alain Manière a créé son **entreprise individuelle en 1992**. Plusieurs apprentis sont venus apprendre le métier avec Alain, dont un, qui est resté, donc embauché.

Les chantiers sont dans la région, la plupart des travaux sont réalisés chez des particuliers. **Alain aime sa profession, prend plaisir à embellir les logements.** Il étudie avec ses clients leur projet. Il apprécie également les relations, les échanges avec les personnes en se rendant chez eux.

Le métier évolue, en début de carrière, Alain posait du carrelage de petites dimensions du 20/20 cm, mais maintenant, c'est du 80/80 voir du 60/120 cm.

« Les couleurs ne sont plus les même, les modes changent, c'est ce qui est aussi intéressant dans cette profession. C'est très varié, ce n'est jamais identique. On peut poser le même carrelage ou faïence mais différemment dans la pièce. »



VIE ASSOCIATIVE



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

Tout d'abord, je tenais à vous souhaiter, au nom de l'association, une heureuse et bonne année, en espérant que nous puissions tous concrétiser l'ensemble de nos projets. A l'occasion de notre assemblée générale qui s'est déroulée le 25 septembre dernier, nous avons pu constituer notre nouveau bureau. Les membres restants au sein du bureau, Mme GRANDIDIER (*Présidente*), Mme BELLONI (*Vice-Présidente*), Mme VAUDELLE (*Vice-Présidente*), Mme HERBRETEAU (*Secrétaire*) et Mme BOUDON-MICHEL (*Secrétaire-Adjointe*) se sont vurenforcés de quatre nouveaux membres : Mme BROSSE (*Trésorière*), Mme CHABRIER (*Vice-Trésorière*), Mme LEROY et Mme ROCQUAIN.

Cette année, nous aurons plaisir à vous retrouver lors de :

- Carnaval
- La bourse aux vêtements : dimanche 14 avril 2024
- La bourse aux vêtements d'hiver : dimanche 13 octobre 2024
- La bourse aux jouets : samedi 16 novembre 2024

N'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail (ceton.ape@outlook.fr) ou notre page Facebook (APE de l'école Jean Moulin - Ceton) mais aussi afin de suivre nos différents événements, nous apporter votre aide ou nous faire vos retours.

Nous comptons sur vous pour nous aider à pérenniser nos actions et continuer à financer les projets de l'école pour le bien de nos enfants.

LA MAISON D'ANGES MALICIEUX

La MAM (Maison d'Anges Malicieux) de Ceton accueille vos enfants de 3 mois à 3 ans du lundi au vendredi. La MAM est ouverte depuis le 1er février 2016.

Deux professionnelles Audrey et Valérie proposent ainsi d'accueillir vos anges malicieux dans un esprit convivial. Ce genre de structure ne fait pas concurrence aux assistantes maternelles, c'est une forme d'accueil complémentaire qui répond aux besoins de certains parents.

Nous faisons des activités selon les saisons et les événements de l'année.



Nous vous souhaitons toutes les deux une bonne année 2024.

ASSOCIATION CETONNAISE DE TAROT

Notre association a pour vocation de faire connaître et développer le jeu de tarot auprès de toutes les personnes qui le désirent quel que soit leur âge. Nous vous invitons à venir nous rejoindre dans la petite salle du foyer rural à Ceton. Chaque mardi à 20h30 toute l'année, et tous les lundis de 14h à 18h jusqu'au au 31 mars 2024.

L'association compte actuellement 36 adhérents. De nouveaux adhérents sont les bienvenus. **Tous les adhérents sont invités à la galette des rois le lundi 8 janvier et le mardi 9 janvier 2024 avec le verre de l'amitié.** Notre assemblée générale est fixée le mardi 12 mars 2024 avec son repas annuel.

Par ailleurs, notre association organise annuellement **deux concours de tarot en donne libre ouvert à tous** à 13h30 dans la grande salle du foyer rural à Ceton.

- Dimanche 3 mars 2024
- Dimanche 6 octobre 2024

L'association participe annuellement au Téléthon.

Pour plus de renseignements :
Mr ROLAND FORTIN
au 02 37 29 77 27 ou 06 79 34 25 62

L'association vous souhaite de bonnes fêtes de fins d'années et tous nos meilleurs voeux pour 2024.

Le président, Roland Fortin



Des parties de tarot endiablées

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES RETRAITÉS

Notre club poursuit ses activités habituelles à savoir jeux de tarot, belote et Triomino un après-midi tous les 15 jours. Nous avons organisé une journée cabaret à Melrose situé à Condé sur Huisne. Le repas était très bon et le spectacle était magnifique. Nous avons passé une très belle journée. Nous avons participé au Téléthon et l'année s'est terminée par notre traditionnel repas de Noël.



Le repas de Noël des retraités

Notre assemblée générale aura lieu le 25 janvier 2024 suivie de la galette des Rois. Le bureau fait appel aux retraités à venir nous rejoindre.

Le bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

La présidente, Simone Barbet

ACPG et CATM



L'année 2023 s'est très bien passée et a débuté par l'assemblée générale accompagnée de sa traditionnelle galette des Rois. Ensuite, nous avons pu organiser à nouveau notre déjeuner dansant sur le thème du coq au vin qui a remporté un vif succès. A ce titre, je remercie encore les personnes présentes et les bénévoles. La cérémonie du 8 mai s'est déroulée normalement suivie du banquet organisé par la commune. Lors de la cérémonie du 11 novembre, nous avons déposé une gerbe de fleurs aux monuments aux morts suivie du banquet annuel. Nous avons participé au Téléthon.

Notre assemblée générale se tiendra le 21 janvier 2024 avec la galette des Rois.

Nous vous informons également que le coq au vin aura lieu le 17 mars 2024.

Les combattants et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024.

La présidente, Simone Barbet



La cérémonie du 11 novembre 2023

VIE ASSOCIATIVE

MOT DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Au nom des Sapeurs-Pompiers de Ceton, nous tenons à vous présenter tous nos vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Cette année, Nicolas Guillemin et Jean Pierre Coulon ont fait valoir leur droit à la retraite pour leurs 20 et 32 ans de services. Nous les remercions pour toutes ces années de disponibilité, de convivialité, et d'accompagnement des nouvelles recrues. Un grand merci aussi à leurs épouses toujours disponibles aussi pour les rendez-vous à la caserne.



Grâce à leur engagement et leur détermination, Damien Matignon a été promu au grade de sergent-chef, Honorine Matignon et Laurie Cuper au grade de Sergent et Bastien Gautier au rang de 1^{ère} classe.

Nous avons la chance d'accueillir 2 nouvelles recrues : Aline Demanet et Sarah Fontaine qui renforceront notre équipe féminine et qui permettent d'obtenir la parité de l'effectif. Nous tenons très fortement à reconnaître l'engagement de ces femmes sapeurs-pompiers, maman pour la plupart d'enfants en bas âge. Nous remercions les équipes du SDIS 61, les familles, les amis, les élus, ainsi que la population, qui nous accueillent chaleureusement lors de nos diverses rencontres. Un grand merci aussi aux équipes des deux maisons de retraite qui nous apportent leurs soutiens et leurs sourires.

Notre 9^{ème} Téléthon s'est déroulé dans la bonne humeur et malgré une météo défavorable, le don au profit de l'association s'élève à 2922€. Un grand MERCI à toutes les associations, les commerçants, la municipalité, la CDC et les agriculteurs pour leurs produits fermiers et les donateurs.

Nous espérons vous voir toujours aussi nombreux pour nos manifestations à venir :

- **Soirée Bourguignon** : samedi 10 février 2024
- **Loto des Pompiers** : dimanche 10 mars 2024
- **Jambon grillé** : samedi 13 juillet 2024
- **Téléthon** : samedi 7 décembre 2024
- **Sainte Barbe à Ceton** : date à confirmer

Joyeuses fêtes de fin d'année

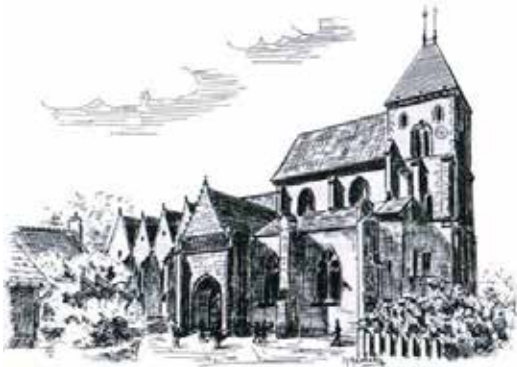
Lieutenant JC GOHON
Chef de Centre

Capitaine Honoraire Christian VOLLET
Président de l'amicale



VIE ASSOCIATIVE

CETON PATRIMOINE



Chaque année, l'Académie musicale de Liesse se déplace dans toute la France et à l'étranger pour donner une vingtaine de concerts.

De passage à Ceton, venez les écouter le **dimanche 14 janvier 2024** en l'église Saint-Pierre-ès-Liens.

Au programme :

des oeuvres sacrées et des chants traditionnels de Noël. Les rencontres de chorales auront lieu le **12 octobre 2024**.

Elles seront suivies le **27 octobre 2024** par la traditionnelle messe de saint Hubert animée par les sonneurs du Bien Aller sarthois.



Les sonneurs du Bien Aller Sarthois

ACADÉMIE MUSICALE DE LIESSE
Dimanche 14 janvier 2024
CONCERT
d'œuvres sacrées
15h
Entrée Libre!
CETON

ÉGLISE DE CETON
samedi 12 oct. 2024 - 20 h 15
Ceton Patrimoine et Culture présente les
Chorales du Beffroi

Vous pouvez vous procurer le livret sur l'église de Ceton, son prieuré, son histoire, ses trésors et ses curés, chez Monsieur Buillon, épicerie VIVECO.

Président, Jean-Marc Cazelles



FESTI'PERCHE



Depuis quelques années, les membres de notre association proposent des activités et des animations en tout genre, et certain évènement reconduit chaque année tel notre brocante du 1^{er} mai. Nous avons organisé une soirée théâtre le 10 novembre qui a été bien accueillie et sera reconduite cette année. Le 18 mars, nous avons proposé une soirée avec plus d'une centaine de convives. Une ambiance conviviale et festive pour cette soirée animée et un dîner préparé par le boucher de Ceton Julien Blot, et un service assuré par l'équipe de Festi'Perche.

Nous avons proposé avec Pressi'Mobile de faire votre propre jus de pommes ou de venir l'acheter, une action accompagnée de la messe de la Saint Hubert avec l'art des sonneurs sarthois sur la commune de Ceton le dimanche 22 octobre. Un évènement bien accueilli et qui s'est déroulé dans une bonne ambiance et s'est poursuivi autour d'un verre de l'amitié. Comme chaque année, nous avons participé au téléthon des sapeurs-pompiers avec la vente de crêpes, jus de pommes et divers objets.



*Une partie des bénévoles
Festi'Perche motivée !*



Au théâtre dans le foyer rural



Le Pressi Mobile en action



Le jus de pomme maison

Nos projets 2024 :

- 8 mars 2024 : Soirée Théâtre
- 23 mars 2024 : Soirée dansante
- 1^{er} mai à Ceton : Festi'Brocs vide-greniers, inter-associations avec animations.
- Du 28 au 30 juin 2024 : Commémoration à Ceton du 80^{ème} anniversaire de la Libération : reconstitution d'un village d'époque, char et véhicules d'époque, expositions, témoignages...
- 27 octobre 2024 : animation Pressi'Mobile : venez faire votre jus de pommes ou en acheter...
- Décembre 2024 : participation au téléthon organisé par les Sapeurs-Pompiers de Ceton.

Nous remercions chacun d'entre vous pour votre soutien et vous souhaitons nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2024, qu'elle vous soit pleine de joie et de bonheur. Mais surtout prenez soin de vous et portez-vous bien.

Stéphanie Leveau et Séverine Bourgeois
Co-présidentes de Festi'Perche.

VIE ASSOCIATIVE

JUMELAGE

Cette année 2023 fut riche de rencontres et d'échanges. Tout d'abord, nos amis allemands sont venus à Ceton le week-end de l'Ascension.

Au programme : visite culturelle et détente (visite guidée du vieux Mans – promenade libre dans les jardins et parc de l'Arche de la Nature).

A leur arrivée, nous les avons accueillis autour du pot de l'amitié. Nous tenons à remercier chaleureusement nos élus pour leur présence lors de cette rencontre. Ensuite, week-end festif au 14 juillet. 5 membres du jumelage se sont rendus à Neckarwestheim pour participer sur la Marktplatz à la préparation et la vente de crêpes dans une ambiance conviviale et amicale.

Pour continuer, notre choucroute annuelle a eu lieu le 4 novembre dernier. Elle fut animée par Pierre-Antoine Courdent et servie par Philippe Lorin. La soirée fut un beau succès même si nous aurions espéré plus de participants.



Nous profitons de la parution du journal municipal pour faire une petite annonce : **Un jeune couple allemand de 25-30 ans souhaiterait échanger avec un couple français. Ils parlent anglais et français.** Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec nous. Nous serons heureux de vous accueillir.



Les journées de jumelage

Enfin pour terminer,

Au programme, l'année prochaine :

- Assemblée Générale courant janvier 2024 (date à définir)
- Voyage à Neckarwestheim du 9 au 12 mai 2024
- Soirée Choucroute le 9 novembre 2024.

En attendant, nous vous souhaitons une excellente année 2024. A bientôt.

La présidente, Anne-Marie Ragot
(02 37 49 77 69)



VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE CETON

Diverses manifestations ont été organisées en 2023 : un week-end truites, un marathon, un concours individuel et un concours de belote. Nous avons également organisé deux concours enfants et deux week-ends pêche à la carpe au profit du Téléthon.

Un grand nettoyage de l'île, ainsi que la mise en place de piquets autour de celle-ci a été effectué par les membres de l'association.

Merci aux adhérents et à la commune qui nous ont permis cet entretien.

Deux bénévoles sont venus renforcer l'association :

M. Tony Lecam & M. Florent Mazure



Florent Mazure



Tony Lecam

Différentes manifestations auront lieu en 2024 :

lâcher de truites, concours au coup, etc...

915 kg de poissons (gardons, tanches, brèmes, brochets, etc,...) ont été lâchés.

La pêche reste ouverte tout au long de l'année.

Vous avez la possibilité de prendre votre ticket :

chez les commerçants de Ceton : Bar LA CIVETTE, boulangerie LESUEUR, l'épicerie VIVECO ou auprès des bénévoles de l'association qui passent autour de l'étang.

Le bureau vous souhaite une bonne année



VIE ASSOCIATIVE

FITNESS & CIE



Notre reprise sportive s'est déroulée le mardi 12 septembre et les adhérents sont au rendez-vous.

Le cours de Pilates affiche complet encore cette année.

L'ouverture d'un second cours est en réflexion. Les cours de yoga sont eux aussi très fréquentés. Il reste quelques places au « Yoga doux » du mardi au Theil et au « Hatha yoga » du vendredi matin à Ceton.

Pratiquer un sport est un bienfait évident pour la santé. Il permet de rester en forme mais aussi de voir du monde.

Nos cours sont intergénérationnels et les groupes ont créé des liens au fil des années. Nous nous retrouvons au moment de Noël et au mois de juin pour des repas partagés très chaleureux.

Nous vous invitons donc à venir nous rejoindre pour essayer nos cours. Pas besoin d'être un pro du sport ou d'une grande souplesse. Chacun commence à son niveau et a pour objectif de se faire du bien !

Salle des Arts et Loisirs,
rue du Ruisseau, Ceton :

Mardi 18h à 19h30 : Pilâtes spécial dos
Mercredi 19h à 20h30 : Yoga dynamique
Vendredi 10h45 à 12h15 : Hatha yoga

Salle du Rail, 15 rue de la Croix, Le Theil-sur-Huisne :

Mardi 10h à 11h30: Yoga doux

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06 16 60 28 66

Le bureau vous souhaite une belle année sportive !

Agnès Jandot et Heike Bourlier



Fitness&Cie pour toutes les générations

VIE ASSOCIATIVE

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Cette reconnaissance va aussi à notre animatrice Sylvie qui anime notre activité de gymnastique depuis de nombreuses années.

Le 4 septembre dernier, fidèle au poste, Sylvie a ouvert la saison 2023/2024 avec un effectif habituel.

Elle vous accueillera aux **3 cours hebdomadaires** qui ont lieu à la **Maison des Arts et des Loisirs** à côté de l'école maternelle.

Lundi 19h-20h - mardi 16h15-17h15 - jeudi 19h-20h

En cours d'année, si vous souhaitez découvrir notre activité de sport santé, vous pouvez vous présenter en début du cours et faire 2 séances d'essais gratuites avant de prendre votre adhésion ; une cotisation proratisée vous sera proposée.

Dates à retenir pour 2024

- Galette des rois vendredi 19 janvier à 20h
- Pique-nique lundi 27 juin après le cours à 20h
- L'ensemble du bureau a été réélu lors de l'assemblée générale du 2 octobre dernier et vous présente leurs meilleurs voeux pour l'année 2024.

Renseignements au 06 77 34 54 02

La présidente, Ginette MARTIN



Vive le sport avec la Gymnastique Volontaire de Ceton

L'ESPOIR SPORTIF CETONNAIS



Le 13 mai 2023 restera une journée inoubliable pour notre association, par la venue de Ludovic Butelle, ancien gardien de Ligue 1. Par l'intermédiaire de ses dirigeants, bénévoles et licenciés, l'E.S.C. avait organisé deux rencontres, le matin un match opposant notre équipe séniors féminines à une équipe belge et l'après-midi une rencontre opposant nos séniors masculins actuels à une équipe d'anciens joueurs, toutes générations confondues, le tout dans une ambiance familiale.

Cette nouvelle saison est bien répartie pour nos séniors masculins, seule équipe restant en activité, avec pour objectif, monter en 2^{ème} division.

L'Espoir Sportif Cetonnaï vous présente ses bons voeux pour cette année 2024.

Le Président, Thierry Maheux



Des équipes de l'ESC déterminées

VIE ASSOCIATIVE

RANDONNÉES CETONNAISES

L'association a balisé 60 km de chemins. La commune participe à l'entretien régulier au cours de l'année. L'association organise une sortie guidée le 3^{ème} WE de chaque mois, ouverte à tous, à Ceton ou dans les communes environnantes.

Les sorties sont conviviales et laissent souvent de bons souvenirs. (visite de la chocolaterie de Bracieux). Des cartes avec description sont disponibles à la mairie, ou téléchargeables sur « rando-perche.fr »

L'assemblée générale de l'association se déroulera le **vendredi 26 janvier** dans la salle de réunion du Foyer Rural, venez nous rejoindre et nous soutenir.
Contact Françoise Nion présidente au 06 65 55 64 64.



*La bonne ambiance
des randonnées cetonnaises*



*Sculpture entièrement
en chocolat*

NOS JOIES ET NOS PEINES DE L'ANNÉE 2023

15 NAISSANCES :

8 juin : Tom VOISIN NAIL

11 juillet : Faustine ETAVARD

11 juillet : Côme ETAVARD

12 juillet : Maëlo MORTREUX

2 août : Marcel DOMAINE

6 MARIAGES :

22 avril : Damien MATIGNON et Honorine BUSSIER

15 juillet : Antony WALTER et Lucie GASTAL

2 septembre : Teddy JEAN et Aurélie DORMEAU

9 septembre : Billy PASQUIER et Gaëlle LHERAULT

28 octobre : Guillaume BRULÉ et Béatrice GRIGNÉ

1 NOCE DE DIAMANT

28 janvier : Daniel GARNIER et Jocelyne AUBRIL

51 DÉCÈS



**L'autorisation des familles est nécessaire pour paraître dans le bulletin municipal*

INFOS PRATIQUES

Tarification location salles communales du foyer rural

Tarifs Cetonnais

	1 ^{er} jour	2 ^{ème} jour	Vin d'honneur	Caution
Grande salle	220 €	110 €	110 €	250 €
Moyenne salle	130 €	65 €	80 €	150 €
Cuisine-Laverie	90 €	45 €		200 €

Tarifs hors Cetonnais

	1 ^{er} jour	2 ^{ème} jour	Vin d'honneur	Caution
Grande salle	275 €	138 €	135 €	250 €
Moyenne salle	150 €	75 €	100 €	150 €
Cuisine-Laverie	90 €	45 €		200 €

La Mairie

LUNDI, MERCREDI : 9h00-12h00

MARDI, JEUDI, VENDREDI : 9h00-12h00 / 14h30-17h00

SAMEDI : 10h00-12h00

38 rue de l'Eglise 61260 CETON **02 37 29 77 13**
mairie-de-ceton@wanadoo.fr

Les permanences

Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Assistante sociale : le 1^{er} jeudi de chaque mois (9h-12h)

Madame Samantha ELOY – 02 33 85 30 20

Mission locale le 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois (9h-12h) :

Madame Claire Ferruel – l'Aigle – Mortagne au Perche : 02 33 84 98 80

Conseillers départementaux Madame Anick BRUNEAU ou Vincent SEGOUIN reçoivent sur rendez-vous : 06 70 56 15 24

SICTOM

Ramassage en semaines impaires des poubelles noires (ordures ménagères) et en semaines paires des poubelles jaunes (tri) chaque vendredi dans le bourg et la campagne.

Merci de ramasser votre poubelle après chaque ramassage.



INFOS PRATIQUES

DÉCHETTERIE

La Porcherie, 61260 Val-au-Perche
02 37 49 67 81



	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERME	13h30-17h30
MARDI	FERME	FERME
MERCREDI	9h00-12h00	13h30-17h30
JEUDI	FERME	FERME
VENREDI	9h00-12h00	13h30-17h30
SAMEDI	9h00-12h00	13h30-17h15
DIMANCHE	FERME	FERME

LA POSTE

14 Rue du Theil 61260 Ceton
02 37 29 77 39



	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERME	FERME
MARDI	8h30-10h00	14h30-16h00
MERCREDI	8h30-10h00	14h30-16h00
JEUDI	8h30-10h00	14h30-16h30
VENREDI	8h30-10h00	14h30-16h00
SAMEDI	8h30-10h00	FERME
DIMANCHE	FERME	FERME

GENDARMERIE

62 Av. des Loges
61260 Val-au-Perche
02 37 53 49 10



	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8h00-12h00	14h00-18h00
MARDI	FERME	FERME
MERCREDI	8h00-12h00	14h00-18h00
JEUDI	FERME	FERME
VENREDI	FERME	FERME
SAMEDI	FERME	FERME
DIMANCHE	FERME	FERME

GENDARMERIE

Route de Mortagne
61130 Bellême
02 33 85 29 01



	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERME	FERME
MARDI	8h00-12h00	14h00-18h00
MERCREDI	FERME	FERME
JEUDI	8h00-12h00	14h00-18h00
VENREDI	8h00-12h00	14h00-18h00
SAMEDI	8h00-12h00	14h00-18h00
DIMANCHE	9h00-12h00	15h00-18h00

(occasionnellement)

LE CRÉDIT AGRICOLE

13 rue de l'Église 61260 Ceton
Distributeur automatique de billets



MMA

16 rue du Theil 61260 Ceton
02 37 54 90 90



	MATIN	APRES-MIDI
VENREDI	8h45-12h00	FERME

NUMEROS UTILES

SANTÉ

AMBULANCES CETONNAISES

Sylvie LE BOUFFAU, 7 rue de la Maroisse
02 37 29 70 86

INFIRMIÈRE

Valérie ROBILLOT, Cindy OZAN
Julie ROUX, Blandine TAFFORY
Pôle santé, 6 rue du Theil
02 37 49 61 63 - *Tous les jours sur rendez-vous sauf le mardi et vendredi de 8h00 à 8h30.*

KINÉSITHÉRAPEUTE

Valérie BONNEMENT-GILLOT
Pôle santé, 6 rue du Theil
02 37 81 27 70 - *Sur rendez-vous*

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Georges MEURIC
Pôle santé, 6 rue du Theil
02 37 29 77 04 - *Sur rendez-vous*

PHARMACIE

Nicolas HUBERT, 19 rue du Theil
02 37 29 77 37
Lundi 14h30 – 19h00
Mardi au Vendredi
9h00 – 12h30 / 14h30 – 19h00
Samedi 9h00 – 17H30

PODOLOGUE – PÉDICURE

Maude PICHARD
17 rue du Theil
06 74 12 02 27 - *Sur rendez-vous*

OSTÉOPATHE

Lauryne AUDEBERT
Pôle Santé, 6 rue du Theil le lundi
après-midi
Tél : 06 35 20 32 80
Sur rendez-vous via Doctolib ou
par téléphone

Evan SUGRANES

Pôle Santé, 6 rue du Theil
Mercredi après-midi
06 80 36 71 98 - *Sur rendez-vous via Doctolib ou par téléphone*

DIÉTÉTICIENNE

Alizée PAGEAUD
Pôle Santé, 6 rue du Theil le jeudi
après-midi
Tél : 07 70 47 81 21
Sur rendez-vous

SOCIAL

Établissement d'hébergement pour personnes âgées

dépendantes :

EHPAD SAINTE VENISSE (COMMUNAL)

Mathieu BARBIER
rue du Ruisseau
02 37 29 77 97

RÉSIDENCE NEYRET (PRIVÉE)

Helmer NACHBAUR
26 rue Jean Moulin, Ceton
02 37 29 72 14

Aides à domicile :

UNA (Union Nationale de l'Aide)

3 rue Bacchus
Le Theil-sur-Huisne, Val au Perche
02 37 49 69 37
Mercredi 9h00 – 12h00

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

8 rue de l'Arche, Le Theil sur Huisne,
Val au Perche
02 37 49 61 38
Lundi au Vendredi
8h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00
Fermé le jeudi après-midi

SOLIDARITÉ NOTRE DAME

Résidence des 4 Vents
4 rue de la Taille
Le Theil sur Huisne, Val au Perche
Permanence le mardi de 14h à
15h30

NUMEROS UTILES



SERVICES

TAXI

TAXI CETONNAIS

Sylvie LE BOUFFAU
7 rue de la Maroisse, Ceton
02 37 29 70 86

TAXI CETON

Nicolas GHASARIAN
7 rue de l'Église, Ceton
02 37 49 25 20

CHARTIER TAXI

Mathieu CHARTIER
8 rue Friedrich Stowasser
Saint Jean de la Foret, Perche en
Nocé
02 33 73 73 94

Assistants Maternelles

Véronique BIGOT

18 rue Edouard Fournier, Ceton
02 37 29 71 25

Mélanie BROSSE

8 rue de la Barre, Ceton
06 09 50 03 06

Sophie SIMON

«La Maison Neuve», Ceton
06 75 50 23 47

Brigitte FIALDINI

«Le Vallon» Chemin de la Guittière,
Ceton
06 79 05 07 94

Vanessa CHABRIER

8 rue des Cormiers - Ceton
06 50 56 32 55

Maison des Assistants Maternelles :

ANGES MALICIEUX

Audrey CHEVÉE & Valérie DODIN
16 rue des Etilleux, Ceton
02 18 00 56 69 - 06 18 57 20 63

Maison Maternelle de Glaye

02 43 93 01 30

Services de l'eau et d'électricité

SAUR - Syndicat du Bassin de
l'Huisne, Bellême
Service clients

02 50 72 40 00

Lundi au vendredi 8h00 – 18h00

*Point accueil client et dépannage
24/24h*

02 50 72 40 09

EDF

Électricité de France
Service dépannage

09 72 67 50 61

Etablissement administratif

PÔLE EMPLOI

ZAC de Préfontaine
61400 Mortagne-au-Perche

3949 Candidat – 3995 Employeur

Lundi au vendredi 8h30 – 12h30

LOGISSIA

15 Rue Montcacune 61400
Mortagne-au-Perche

02 33 25 07 48

Lundi à Mercredi

8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30

Jeudi 8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h00

Vendredi 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00



LOISIRS – JEUNESSE

PISCINE H2O PERCHE

(CDC Collines du Perche Normand)
Vincent HEURTAULT (Maître-nageur)
rue Edouard Fournier, Ceton

02 37 29 71 82

Le bassin est ouvert au public :

*- Période scolaire: uniquement le mer-
credi de 14h30 à 18h*

*- Petites vacances: du lundi au vendredi
de 14h30 à 18h*

*- Grandes vacances: du lundi au samedi
de 15h à 19h et le dimanche de 15h à 18h.*

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



Janvier

Vendredi 5 : Voeux du Maire

Dimanche 7 : Assemblée générale - Amicale des Pêcheurs de l'Etang de Ceton

Dimanche 21 : Assemblée générale - Anciens Combattants

Jeudi 25 : Assemblée générale - Club des retraités

Vendredi 26 : Assemblée générale - Randonnées Cetonnaises

Février

Dimanche 4 : Concours de belote - Amicale des Pêcheurs de l'Etang de Ceton

Samedi 10 : Soirée Bourguignonne - Amicale des Sapeurs-Pompiers

Dimanche 18 : Randonnée pédestre - Randonnées Cetonnaises

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Mars

Dimanche 3 : Concours de Tarot - **Cetonnaise du jeu de tarot**

Vendredi 8 : Théâtre - **Festi'Perche**

Samedi 9 & Dimanche 10 : Lâcher de truites - **Amicale des Pêcheurs**

Dimanche 10 : Loto - **Amicale des Sapeurs-Pompiers**

Dimanche 17 : Randonnée pédestre - **Randonnées Cetonnaises**

Dimanche 17 : Coq au vin - **Anciens Combattants**

Samedi 23 : Soirée - **Festi'Perche**

Avril

Dimanche 7 : Loto - **Espoir Sportif Cetonnais**

Samedi 13 : Bus des familles – **UDAF**

Dimanche 14 : Bourse aux vêtements – **Association des Parents d'Elèves**

Samedi 20 : Bus des familles – **UDAF** (à confirmer)

Dimanche 21 : Randonnée pédestre – **Randonnées Cetonnaises**

Samedi 27 : Bus des familles – **UDAF** (à confirmer)

Mai

Mercredi 1 : Vide grenier – **Festi'Perche**

Mercredi 8 : Banquet - **des Anciens et des Anciens Combattants**

Dimanche 12 : Marathon de Pêche - **Amicale des Pêcheurs de l'Etang de Ceton**

Lundi 20 : Randonnée pédestre - **Randonnées Cetonnaises**

Juin

Samedi 8 : Concours de pêche enfants - **Amicale Pêcheurs de l'Etang de Ceton**

Dimanche 9 : Elections européennes

Dimanche 16 : Randonnée pédestre - **Randonnées Cetonnaises**

Dimanche 23 : Concours de pétanque - **Espoir Sportif Cetonnais**

Vendredi 28, samedi 29, dimanche 30 : Anniversaire Commémoration – **Festi'Perche**

Juillet

Dimanche 7 : Concours individuel de pêche - **Amicale des Pêcheurs**

Samedi 13 : Soirée jambon grillé, feu d'artifice - **Amicale des Sapeurs-Pompiers**

Dimanche 21 : Randonnée pédestre - **Randonnées Cetonnaises**

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Août

Dimanche 25 : Concours de pétanque - **Espoir Sportif Cetonnais**

Septembre

Samedi 14 : Concours de pêche enfants **Amicale des Pêcheurs**

Dimanche 15 : Randonnée pédestre - **Randonnées Cetonnaises**

Octobre

Dimanche 6 : Concours de Tarot – **Cetonnaise du jeu de tarot**

Lundi 7 : Assemblée générale – **Gymnastique Volontaire**

Samedi 12 : Les Chorales du Beffroi – **Ceton Patrimoine et Culture**

Samedi 12 : Bourse aux vêtements – **Association des Parents d'Elèves**

Samedi 12, dimanche 13 : Concours de pêche – **Amicale des pêcheurs de l'Etang de Ceton**

Dimanche 20 : Randonnée pédestre – **Randonnées Cetonnaises**

Dimanche 27 : Pressi-Mobile - **Festi'Perche**

Dimanche 27 : Messe de la Saint-Hubert - **Ceton Patrimoine**

Samedi 26, dimanche 27 : Enduro de pêche au profit du Téléthon – **Amicale des pêcheurs de l'Etang de Ceton**

Novembre

Samedi 9 : Soirée choucroute - **Comité de Jumelage**

Dimanche 10, lundi 11 : Enduro de pêche au profit du Téléthon – **Amicale des pêcheurs de l'Etang de Ceton**

Lundi 11 : Banquet **des Anciens Combattants**

Samedi 16 : Bourse aux jouets - **Association des Parents d'Elèves**

Dimanche 17 : Randonnée pédestre - **Randonnées Cetonnaises**

Dimanche 24 : Loto – **Espoir Sportif Cetonnais**

Décembre

Samedi 7 : Téléthon

Samedi 7 : Randonnée pédestre – **Randonnées Cetonnaises**



Facebook



La mairie de Ceton se digitalise !

- ▶ Scannez moi pour rester informé



Instagram



Site internet Ceton



IntraMuros :
Info du territoire



2024